

ENGAGEMENTS: 52 €uros par équipe à l'ordre de JA MELESSE
à envoyer à : DELERUE Christian 13, allée du Groenland 35200 RENNES
Email : crchsbre@club-internet.fr

Nota: aucun chèques n'est encaissé avant les 3 semaines précédant course.

ENGAGEMENTS :

Une équipe est considérée comme engagée après le règlement des frais d'inscriptions.
Aucune réservation orale ne sera prise en compte.
Dans un premier temps, vous engagez votre équipe en précisant le nom du responsable et si possible le nom de l'équipe.

L' équipe s'engage à inscrire des coureurs en harmonie avec la réglementation de la loi n°99-223 du 23 mars 1999 (chaque membre de l'équipe est licencié FFA ou doit fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition).

Le règlement complet ainsi que tous les détails techniques de l'épreuve vous parviendront (plan du parcours, liste des engagés, derniers échos) 10 jours avant l'épreuve.

La composition des équipes est à fournir impérativement pour le **07 Mars 2011**.

Après cette date l'équipe dont nous n'aurons pas la composition sera considérée comme FORFAIT.
L'organisation n'effectuera plus aucune modification de dossard après cette date.

En cas de FORFAIT: l'équipe engagée ne peut prétendre à aucun remboursement.

Inscription de l'équipe : (formulaire obligatoire)

Nom de l'équipe : challenge choisi :

adresse du responsable :

téléphone/fax : Email :

Je m'engage à inscrire une équipe de coureurs en harmonie avec la réglementation de la loi n°99-223 du 23 mars 1999 (chaque membre de l'équipe est licencié ou doit fournir un certificat médical)

Date et signature du responsable d'équipe

Frais d'engagements joint : 52 €uros à l'ordre de "JA Melesse" (aucun chèque n'est mis à l'encaissement avant les 3 semaines précédant l'épreuve)

8 ème relais du VAL d' Ile à de NUIT

à MELESSE

12 MARS 2011

par équipe de 6

Départ à 20 h. 30



90 équipes classées en 2010
73 équipes classées en 2008
73 équipes classées en 2007
63 équipes classées en 2006

La course utilise le système à Puce IPICO

L' ESPRIT des RELAIS
intensément

Le site du relais : <http://jamelesse.free.fr/>

EXIGENCE : Courir la distance de 45 km en relais par équipe de 6 coureurs dans un **délai maximum de 4h 15**, sur un circuit tracé à l'intérieur de la commune de MELESSE (12km de Rennes).

DEPART: **samedi 12 mars 2011 à 20 h. 30**
salle polyvalente de **MELESSE (35)**

L'équipe comprendra **7 membres : 6 coureurs et un suiveur à vélo autorisé**

- de la catégorie minimales (5 km maximum) à la catégorie vétérans (H. ou F.)

COMPOSITION des EQUIPES :

L'EQUIPE peut représenter: pour les licenciés un club, pour les non licenciés; une ville, une région un département, une association, une entreprise, une administration, un sponsor....

Afin de respecter "l'esprit de la course" :

- 1.- une équipe "club" doit se composer des éléments d'un même club, sinon application de la règle n°4,
- 2.- une équipe "associative" peut se composer de coureurs populaires et coureurs possédant la licence hors stade,
- 3.- une équipe "entreprise" doit être composée de 6 coureurs travaillant dans la même entreprise ou administration, sinon application de la règle 4,
- 4.- une équipe se composant de licenciés de différents horizons ou de personnes travaillant dans différentes entreprises doit accepter un HANDICAP de 10mn,
- 5.- pour participer au classement "**Mixte**" l'équipe doit se composer au **minimum d'une féminine** obligatoire (catégorie libre) **d'un même club ou même association.**

Le nom de l'équipe peut être un club, une association, une ville, une entreprise (dans le cadre corporatif : **donc travaillant dans l'entreprise**) ou choisir l'originalité (humour).

L'équipe choisit sa catégorie au moment de rendre la composition de l'équipe

En cas de non respect du présent règlement, l'équipe sera déclassée et ne pourra prétendre à aucune compensation.

Pour s'inscrire à l'épreuve l'équipe doit fournir pour chaque athlète

- le numéro de licence FFA (en cours de validité) ou la copie d'une licence d'une autre discipline sportive en compétition (en cours de validité)
- le non-licencié : certificat médical récent de non contre indication à la course à pied en compétition
- le licencié licencié FFA (**compétition**) doit présenter sa licence le jour de la course

ORGANISATION GENERALE

VESTIAIRES: une salle est à la disposition des coureurs et accompagnateurs sur le site de la course.

RAVITAILLEMENT: un ravitaillement sur le circuit.

Une COLLATION est prévue pendant la durée de l'épreuve pour les coureurs au repos

DEROULEMENT de l'EPREUVE: Le parcours est en partie fermé à la circulation.

ordre des relais : **10 km, 5km, 10km, 5km, 10km, 5km,**

soit la distance de **45 km** sur un parcours mesuré
La course utilisera le système à Puce IPICO de BREIZH Chrono

TOUTE EQUIPE DEVRA PRENDRE CONNAISSANCE DU REGLEMENT ET L' ACCEPTER

Le port du DOSSARD et de la PUCE au pied pour identification du coureur est obligatoire
De nuit une tenue claire est recommandée

Le suiveur à vélo accompagne le coureur, il est la protection arrière du coureur (il ne « tire » pas son coureur), il peut transporter du ravitaillement.

Le cycliste doit être visible (couleurs claires) et son vélo correctement éclairé.

RECOMPENSES : T Shirt souvenir à chacun

- | | |
|--------------|--|
| 1 - FFA | - challenge à l'équipe classée 1ère |
| 2 - Féminin | - challenge à la 1ère équipe FEMININE |
| 3 - Vétérans | - challenge à la 1ère équipe VETERANS |
| 4 - Assos | - challenge à la 1ère équipe "entreprise" ou "administration" ou associative |
| 5 - Mixte | - challenge à la 1ère équipe "Mixtes" |
| | - lots distribués suivant les appuis obtenus |
| | - nombreux lots tirés au sort |

Renseignements : Christian DELERUE 02 90 75 67 25 - Raymond PERRIGAULT 02 99 66 9318
Françoise GREHAL 02 56 51 03 60

